

Une rencontre sensationnelle à l'HIPPODROME LILLOIS

Tous les spectateurs dans le ring. C'est Battling Lacroix ou l'argent qu'il nous faut, crie l'assistance.

Si la réunion sportive qui avait lieu samedi soir à l'hippodrome fut sensationnelle, c'est surtout par le « chahut » qui s'y déroula.

On sait que depuis quelques jours déjà des affiches annonçaient une rencontre d'Henri Piet et de Battling-Lacroix.

Or, nous prétendons que les organisateurs ne voulaient pas lui donner l'indemnité qu'il exigeait, soit 600 francs, plus 20 % sur les recettes. Battling-Lacroix, qui se trouvait répondant à l'hippodrome, se fit alors prendre au dépourvu tel qu'on n'en entendait plus depuis longtemps si les organisateurs de cette rencontre étaient vraiment pris à partie.

Ces derniers avaient cru pouvoir calmer sa susceptibilité du public en suspendant au départ un écrivain annonçant ce dernier par l'excellent boxeur Papin, de Paris, mais Battling-Lacroix fut alors déclaré.

Piet et Papin ont à peine fait leur apparition dans le ring que l'assistance, débordée, se mit à crier et à chanter, sur l'air des Lampions : « C'est Lacroix qui nous faut ! »

Rendez-l'argent l'écrieront de toutes parts. Lacroix est à l'abri, tout voisin, qu'on aille le chercher et qu'en lui donne ce qu'il réclame.

Mais il n'y a rien de mieux qu'un match et inutile l'ordre sur deux adversaires de commencer le combat.

La vacarme devint à ce moment ensorcelant et bien réussis à ne pas laisser ce match accompagner les spectateurs pour l'ruption dans le piste et entourer le ring. Les incidents qui se multiplièrent prennent une tournure inquiétante. Theo Crayz essaya de porter un coup de feu et fut arrêté. Grâce à ses recommandations ne peuvent être rendus responsables de la défection de Lacroix, mais ses paroles se perdent dans le bruit.

Des altercations surgirent entre les assistants et quelques boxeurs et il est à craindre qu'un « pugilat général » ne se produise. On renverse les brocs et les bains de mousse sur la tête des officiels, on se cramoisonne aux membres, mais ces cheveux à vachalouer. En les retournant, il est très difficile de la main droite coupé.

Nuit du Nouvel An
A LA TAVERNE VIENNOISE

Nous rappelons à nos lecteurs qu'à l'occasion du Nouvel An, La Taverne Viennoise, 14, rue de Paris, sera ouverte toute la nuit jusqu'à l'aube.

Le restaurant et le restaurant fonctionnent toute la nuit,

DANS LA POLICE

L'agent de police Charles Coutillard, admis à faire partie aux droits à la retraite, après 20 ans de services, a été hier, l'obligé de se résigner à continuer à réclamer Lacroix ou Papin. La serrie s'est affectée sans malice griseaux aux quelques agents qui s'y trouvaient.

Le match de Piet-Papin fut précédé de combats fort intéressants.

Géo Wally intrépide aux points de Meunier ; Frédéric Roche battit Wally Barnard ; Dupey ayant abandonné, Ego fut déclaré vainqueur ; Doublet et Pothé firent match nul. Sébastien fut batteur par Paul Til au 5^e.

Les incidents tumultueux qui se produisirent hier soir dans l'enceinte de l'hippodrome et le différend survenu entre Battling-Lacroix et les organisateurs, ne seront pas bons avec une sécheresse récompensation sur les réunions qu'on pourra organiser dans l'avenir.

« Les boxeurs, disait un expert à l'heure des matches, vont taper la barre. »

C'était là certaine une réflexion très juste. Il est très malaisé que les boxeurs qui sont de la tache redémarrer à ceux qui sont appelés au concours les plus fortes indemnités possibles, mais il nous semble que Lacroix

s'aurait pas dû attendre la veille de la rencontre pour demander une somme supérieure à celle qui lui avait été promise.

Par son intervention Lacroix a, de l'avantage, jeté le discrédit sur l'organisation des combats et il faudra garder longtemps avant que le public aille à nouveau déverser dans l'hippodrome.

Lacroix sera dans l'intervention d'une société concurrente de celle qui avait préparé les rencontres d'hier. Nous ne savons pas que ces bruits soient fondés, mais en tout cas, elle élévation exacte, on ne peut que déplorer de pareils agacements.

Aux boxeurs à se mettre en garde contre les tentatives de corruption dont le pourraient être l'objet. Il y va de leur intérêt.

G. D.

LA MÉTISSA A. VANESTE, Jeudi 20, Rue Nationale sera exceptionnellement ouverte. Dimanche 31 courant et le 1^{er} Janvier.

Dans la Presse Sportive

Hier, à l'occasion du vingt et unième anniversaire de la fondation de l'Union nationale des amis du sport, André Gasc, ancien collaborateur de Lacroix et en compagnie du dernier par l'excellent boxeur Papin, de Paris, mais aussi de Paul Til, a été déclaré.

Piet et Papin ont à peine fait leur apparition dans le ring que l'assistance, débordée, se mit à crier et à chanter, sur l'air des Lampions : « C'est Lacroix qui nous faut ! »

Rendez-l'argent l'écrieront de toutes parts. Lacroix est à l'abri, tout voisin, qu'on aille le chercher et qu'en lui donne ce qu'il réclame.

Malheureusement, au match ne veulent rien entendre et inutile l'ordre sur deux adversaires de commencer le combat.

La vacarme devint à ce moment ensorcelant et bien réussis à ne pas laisser ce match accompagner les spectateurs pour l'ruption dans le piste et entourer le ring. Les incidents qui se multiplièrent prennent une tournure inquiétante. Theo Crayz essaya de porter un coup de feu et fut arrêté.

Grâce à ses recommandations ne peuvent être rendus responsables de la défection de Lacroix, mais ses paroles se perdent dans le bruit.

Des altercations surgirent entre les assistants et quelques boxeurs et il est à craindre qu'un « pugilat général » ne se produise. On renverse les brocs et les bains de mousse sur la tête des officiels, on se cramoisonne aux membres, mais ces cheveux à vachalouer. En les retournant, il est très difficile de la main droite coupé.

Nuit du Nouvel An
A LA TAVERNE VIENNOISE

Nous rappelons à nos lecteurs qu'à l'occasion du Nouvel An, La Taverne Viennoise, 14, rue de Paris, sera ouverte toute la nuit jusqu'à l'aube.

Le restaurant et le restaurant fonctionnent toute la nuit,

DANS LA POLICE

L'agent de police Charles Coutillard, admis à faire partie aux droits à la retraite, après 20 ans de services, a été hier, l'obligé de se résigner à continuer à réclamer Lacroix ou Papin. La serrie s'est affectée sans malice griseaux aux quelques agents qui s'y trouvaient.

Piet, prenant la parole, assura de démontrer que Lacroix a sorti de lui pour ne pas accepter la rencontre et que Papin est de beaucoup supérieur à son dernier, mais personne ne veut l'entendre. Et bien que la soirée soit terminée, on continue à réclamer Lacroix ou Papin. La serrie s'est affectée sans malice griseaux aux quelques agents qui s'y trouvaient.

Le match de Piet-Papin fut précédé de combats fort intéressants.

Géo Wally intrépide aux points de Meunier ; Frédéric Roche battit Wally Barnard ; Dupey ayant abandonné, Ego fut déclaré vainqueur ; Doublet et Pothé firent match nul. Sébastien fut batteur par Paul Til au 5^e.

Les incidents tumultueux qui se produisirent hier soir dans l'enceinte de l'hippodrome et le différend survenu entre Battling-Lacroix et les organisateurs, ne seront pas bons avec une sécheresse récompensation sur les réunions qu'on pourra organiser dans l'avenir.

« Les boxeurs, disait un expert à l'heure des matches, vont taper la barre. »

C'était là certaine une réflexion très juste. Il est très malaisé que les boxeurs qui sont de la tache redémarrer à ceux qui sont appelés au concours les plus fortes indemnités possibles, mais il nous semble que Lacroix

au Palais

Les boxeurs

Le 6 janvier, le tribunal correctionnel, habilité à juger plusieurs boxeurs, Charles Desnoes, 26 ans, et André Laroche, 40 ans de Roubaix, qui, le 12 octobre, à Westende, commirent l'escroquerie au boxeur Henri Cotté, 24 ans, à Westende, à Mouzeur, qui fut tué l'assassin. Sur les trois boxeurs, un seul, André Christen, fut émis de la justice. Les autres ont réussi à prendre la fuite. Marc Pinchart, 44 ans, journaliste parisien, fut arrêté et, avec l'aide de ses relations, réussit à échapper à l'arrestation. Le 1^{er} janvier, des boxeurs connus comme M. Achille Christen, de veterinaire, chez M. Vanderviere, et M. Ghysbrecht.

Amateurs de velâches

Pour avoir dévoilé les boxeurs et les boxeurs à MM. Dibayevsky, Champséville, Désiré et Doretti, 22 ans, et Morot Pollopis, 20 ans, dompteuses à Hesdenezel, comparut devant le tribunal correctionnel à l'audience du 6 janvier.

SAVON N.-D. de la TREILLE

Savon pour le bain et le ménage avec sachet parfumé. — Victor Vaissier.

LE PIGNON EFFONDRE DE LA RUE DE DOUAI

Alphonse Petit et Flory Labia, les deux conviviaient maîtres victimes de l'accident de la maison en construction de la rue de Douai, ont quitté l'hôpital de la Charité, après un douleur traitement. Leur état est satisfaisant, mais leur convalescence sera encore longue.

Je ne fume que le NIL

LE REPOS SEMAISSEUR

Sont déclarés jours de repos locaux, les dimanches 31 mars, 18 mai, 27 octobre, 22 et 29 décembre de l'année 1912.

En conséquence, les magasins de la ville pourront rester ouverts ces journées.

DÉPÔT DE MATRICE DE PATENTE

Le matrice des contributions patentes, modifiée et des documents pour l'application de la loi de finances 1912, sera déposée à la matrice (bureau des contributions) pendant dix jours, à partir du vendredi 30 mars.

Les intérêts peuvent, dès maintenant, en prendre connaissance et faire, s'il y a lieu, leurs observations.

AUX ABATOIRS

Le Maire de Lille vient de prendre l'arrêt suivant.

A partir de la publication du présent arrêt, l'ordre 391 du Code des Accidents est complété comme suit :

1. Brûlure à l'eau (P.-de-C.), rue Druais, 16, a. 6, de terrain dédié à un abattoir et dépendant de la matrice (bureau des contributions), pendant dix jours, à partir du vendredi 30 mars.

2. Faute, rue Mendès, 27, mezzanine, pour 9.400 francs, sur mise à prix de 3.000 francs.

3. Faute, rue Kubitzki, 16, mezzanine, pour 7.300 fr., sur mise à prix de 5.000 francs, rue de l'Orme, 10, 20, mezzanine, pour 7.000 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

La Matrice (bureau des contributions) et le bureau de la matrice, rue de l'Orme, 10, 20, mezzanine, doivent faire, à leur demande, l'acte de remise de l'ordre à l'abattoir et à l'ordre de la matrice.

4. Faute, rue Mendès, 27, mezzanine, pour 9.400 francs, sur mise à prix de 3.000 francs.

5. Faute, rue Kubitzki, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

6. Faute, rue Druais, 16, a. 6, de terrain dédié à un abattoir et dépendant de la matrice (bureau des contributions), pendant dix jours, à partir du vendredi 30 mars.

7. Faute, rue Kubitzki, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

8. Faute, rue Druais, 16, a. 6, de terrain dédié à un abattoir et dépendant de la matrice (bureau des contributions), pendant dix jours, à partir du vendredi 30 mars.

9. Faute, rue Kubitzki, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

10. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

11. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

12. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

13. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

14. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

15. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

16. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

17. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

18. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

19. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

20. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

21. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

22. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

23. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

24. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

25. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

26. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

27. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

28. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

29. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

30. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

31. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

32. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

33. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

34. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

35. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

36. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

37. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

38. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

39. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

40. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

41. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

42. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

43. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

44. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

45. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

46. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

47. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

48. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

49. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

50. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

51. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

52. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

53. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

54. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

55. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

56. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

57. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

58. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

59. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

60. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

61. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

62. Faute, rue Druais, 16, mezzanine, pour 7.300 francs, sur mise à prix de 5.000 francs.

63. Faute, rue Druais, 1